

5.0 crédits	30.0 h	1q
-------------	--------	----

Enseignants:	Van Hecke Elisabeth ; Autenne Alexia ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>La première partie examine les fondements économiques des questions vues dans les autres cours de la finalité : fondements de la nécessité d'un ajustement permanent aux conditions économiques changeantes ; impact de la séparation du pouvoir et de la propriété sur les performances ; impact de l'ouverture aux échanges internationaux sur la mobilité des biens et des facteurs de production</p> <p>La deuxième partie est consacrée à l'examen de la théorie des coûts de transaction et de la théorie de l'agence qui permettent de comprendre, d'une part, quand et pourquoi une activité économique est organisée au sein d'une entreprise (internalisation) plutôt que par le biais de transactions externes sur un marché (externalisation), et, d'autre part, la motivation du recours à des mécanismes de participation des travailleurs aux bénéfices et capitaux de l'entreprise.</p> <p>La troisième partie est consacrée aux imperfections et échecs de l'économie de marché et à leurs impacts sur les stratégies et modes d'organisation des entreprises. Rôle du pouvoir de marché et de l'efficacité dans les stratégies de croissance externe, distinction entre bien privé et bien public et lien avec la notion d'entreprise privée/publique/publique autonome, spécificité du bien " information "</p> <p>Le cours s'inscrit dans une perspective interdisciplinaire droit-économie. Les cas pratiques et questions d'actualité sont choisis en concertation avec les enseignants des autres cours de la finalité.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Donner aux étudiants qui choisissent la finalité entreprise une formation économique leur permettant de comprendre les enjeux économiques sous-jacents aux différents cours de la finalité, en particulier les cours de droit des structures et de droit des ressources humaines de l'entreprise.</p> <p>Ce cours fait partie d'une finalité cohérente. Les titulaires des cours de la finalité forment une équipe d'enseignement : ils se concertent sur les contenus et méthodes de chaque cours afin d'en assurer la complémentarité.</p> <p>Dans toute la mesure du possible et compte tenu du nombre des étudiants inscrits, le cours s'appuie sur des méthodes pédagogiques participatives. Le titulaire illustre son cours d'exemples et invite les étudiants à appliquer la connaissance nouvellement acquise à des situations concrètes.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	<p>L'évaluation repose sur deux prestations :</p> <p>--</p> <p>un travail de groupe dont la date de remise sera précisée par les titulaires au début du cours et qui compte pour 25% de la note finale;</p> <p>--</p> <p>un examen écrit en session qui compte pour 75% de la note finale.</p> <p>En seconde session, l'étudiant qui le souhaite peut conserver le bénéfice de la prestation qu'il aurait réussie en première session.</p>
Cycle et année d'étude :	> Master [120] en droit
Faculté ou entité en charge:	BUDR